

Vos questions / nos réponses

## Sevrage morphine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 29/05/2014 04:38

Bonjour, mon ami est accro a la morphine depuis 3 ans. Pourriez vous me conseiller afin que je puisse l'aider et surtout le mettre en relation avec un service spécialisé..Cela fait 5 mois qu'il essaye de se sevrer seul,sa famille et moi le soutenons de toutes nos forces mais je sens bien qu'il se sent seul face à son problème! Il a le mérite d'avoir considérablement diminuer ses doses, palier par palier comme il dit, le problème c'est qu'il désespère et fini par craquer après plusieurs semaines d'efforts et même plusieurs jours sans qu'il ne prenne rien. Je suis très frustrée d'être impuissante face à ça. Il a toute la volonté du monde et me l'a prouvé à maintes reprises mais sa souffrance "morale" le fait craquer, il déprime et de renferme sur lui même en voyant qu'il n'y arrive pas! Je pense surtout qu'il se sent seul, qu'il a besoin d'un suivi médical.Pouvez vous me renseigner s'il vous plaît, il n'est pas contre cette idée mais le fait qu'il travaille dans le milieu médical complique les choses, peut il rester anonyme lors d'un suivi spécialisé? J'attends votre réponse et vous en remercie d'avance.

---

**Mise en ligne le 30/05/2014**

Bonjour,

La démarche qu'a entrepris votre ami est courageuse. Les difficultés qu'il rencontre se présentent souvent ; en général il est compliqué d'arriver seul à arrêter un produit auquel on est dépendant. Sans doute un suivi par des professionnels l'aiderait-il. Ce pourrait être par un médecin, mais nous lui conseillerions surtout une prise en charge psychologique ; d'une part pour qu'il puisse être soutenu et donc moins isolé dans le processus de sevrage, d'autre part pour pouvoir réfléchir sur cette souffrance "morale".

Ce type d'accompagnement est proposé dans les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA). Des professionnels spécialisés (médecins, psychologues, travailleurs sociaux) y proposent en effet des consultations gratuites et confidentielles. Le secret professionnel y est assuré puisqu'il s'agit d'une obligation légale. Toutefois, si votre ami ne se sentait pas assez rassuré, il peut demander à rester anonyme ; cela ne poserait problème que dans le cas où il lui serait prescrit un traitement médicamenteux, les ordonnances devant être nominatives. Nous vous indiquons ci-dessous une structure (l'unité de soins en addictologie) qui semble indiquée pour sa situation.

Par ailleurs, sachez que certains CSAPA proposent également des consultations à l'entourage. En effet, le sentiment d'impuissance que vous évoquez est souvent difficile à supporter. Vous pouvez donc également

être soutenue et être accompagnée dans la réflexion sur l'attitude à tenir pour pouvoir aider au mieux votre ami. Nous vous indiquons également une structure (l'antenne de CSAPA Arc-en-ciel) qui pourrait vous accueillir, vous-même ou/et la famille de votre ami.

Si vous souhaitez échanger davantage sur la situation, vous pouvez nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou au 01 70 23 13 13 (coût d'une communication ordinaire depuis un portable). Notre service est ouvert tous les jours de 8h à 2h du matin.

Bien à vous,

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **Antenne du CSAPA Arc-en-Ciel**

54 Quai du Bosc  
**34200 SETE**

**Tél :** 04 67 78 41 39

**Site web :** [amtarcenciel.fr](http://amtarcenciel.fr)

**Secrétariat :** Lundi au jeudi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h (sauf un mardi matin par mois et vendredi fermé)

**Accueil du public :** Lundi au jeudi 9h à 12h30 et 13h30 à 18h (sauf un mardi matin par mois et vendredi fermé) - rendez-vous possible en dehors de ces horaires

[Voir la fiche détaillée](#)

### **Unité d'Addictologie de l'Hôpital Saint Clair, du Bassin de Thau**

Boulevard Camille Blanc  
B.P. 475 - Hôpital Saint Clair  
**34207 SETE**

**Tél :** 04 67 46 55 70

**Site web :** [ch-bassindethau.fr/structures/addictologie/](http://ch-bassindethau.fr/structures/addictologie/)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 - Répondeur en dehors de ces horaires

**Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)